

# CPE-PROF DOC :

## DE LA COLLABORATION À LA CO-ÉLABORATION DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE PROTÉIFORMES



**Comment contribuer ensemble à l'évaluation des  
compétences 6 et 7 du Socle Commun de  
Connaissances et de Compétences?**

*Réunion de bassin des CPE  
Mardi 14 mai 2013*

*S. KROOCKMANN, CPE  
V. PATIGNIEZ, Professeur documentaliste*

# SOMMAIRE

- Présentation
- Perspectives actuelles, objectifs généraux, enjeux
- Missions, Socle, Actions éducatives et compétences de 2010
  
- **1- Education aux médias :**
  - A/ Club journal – en ligne
  - B/ Politique numérique, référent numérique identité numérique
  
- **2- Education à la citoyenneté :**
  - A/ Semaine citoyenne
  - B/ Participation des délégués à la réécriture du règlement intérieur
  - C/ Projet charte du bien-être
  - D/ Lutte contre les discriminations
  
- **3- Education à l'orientation :**
  - PDMF
  
- Proposition d'outil
- Conclusion : référentiel commun? CCC ? Projet commun? Loi d'orientation?

# UNE PROBLÉMATIQUE S'INSCRIVANT DANS LES RÉFLEXIONS ACTUELLES

Séminaire ESEN « Du CDI au Learning Center » (mars 2011) : atelier thématique Comment les documentalistes et les C.P.E. peuvent-ils améliorer ensemble les conditions d'accueil et de travail des élèves ?

**Constat** : volonté de travailler ensemble

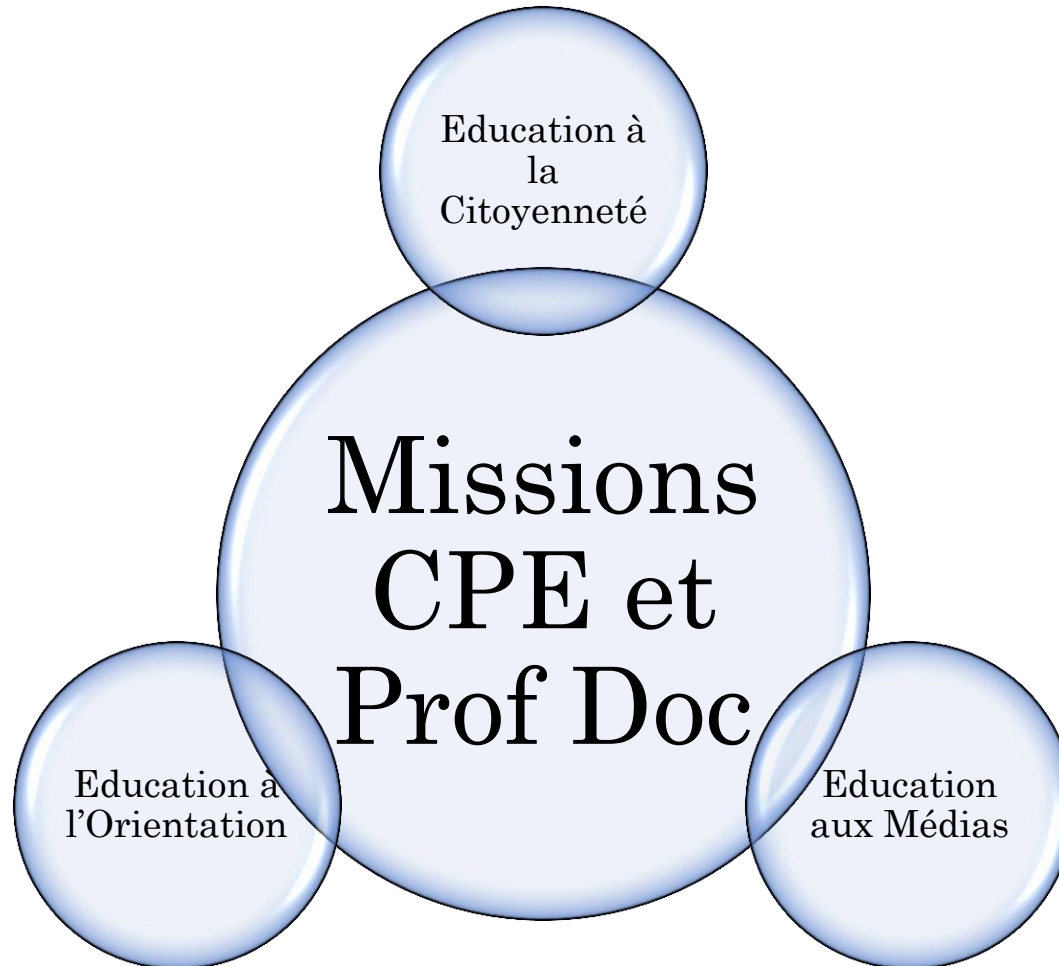
**Souci commun** : favoriser la réussite de tous les élèves

**Observations** : espaces disjoints, assistants d'éducation intégrés trop souvent uniquement à la vie scolaire, dans le projet d'établissement : pas de projet commun CPE/documentaliste.

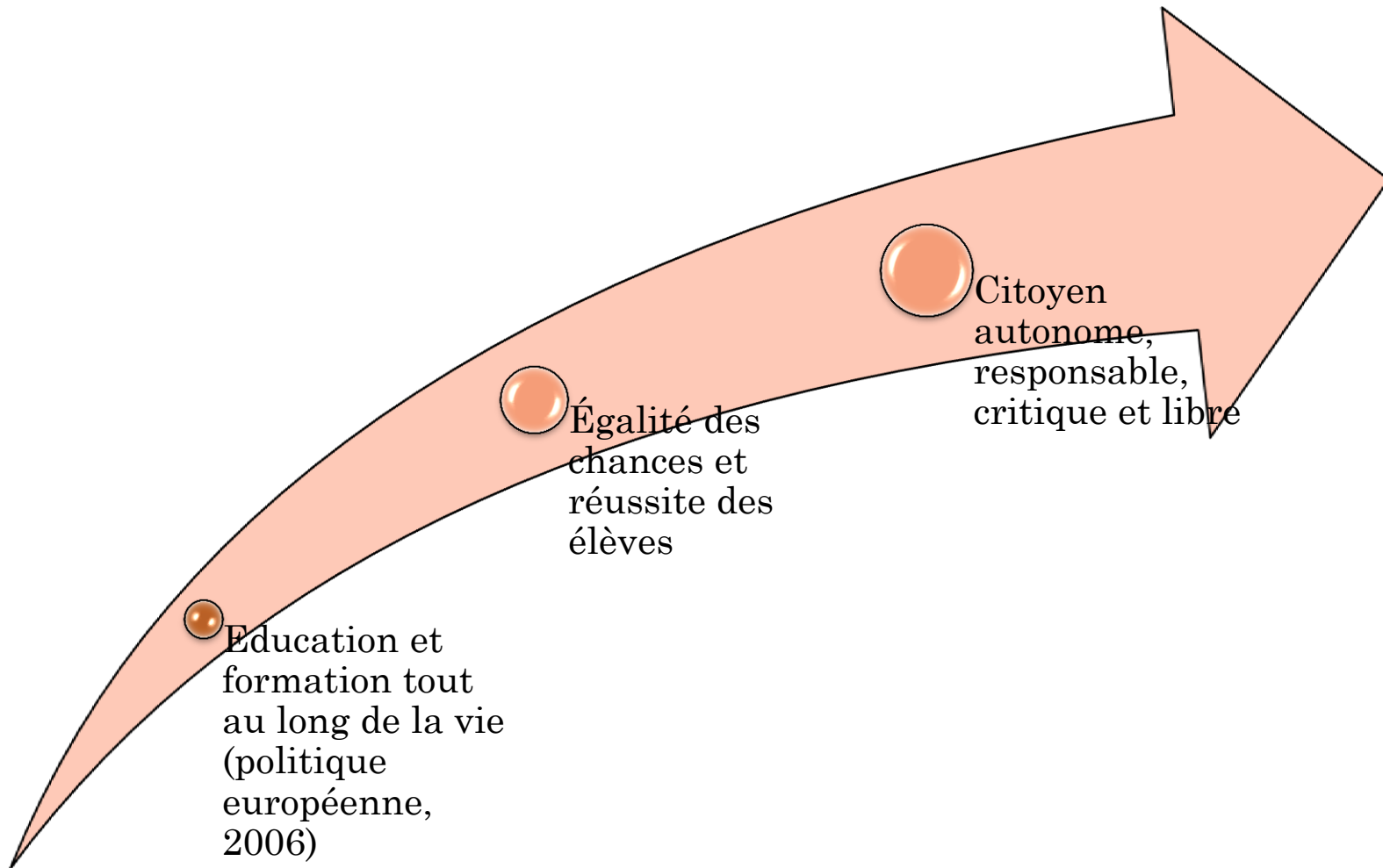
**Propositions** : affirmer la position d'éducateur pour tous les adultes de l'établissement, proposer une réflexion commune dans le projet d'établissement, établir un projet d'usage des espaces de l'établissement, réfléchir à la position des assistants d'éducation en terme de besoins des élèves, considérer les espaces numériques comme des espaces de l'établissement.

cf. S. Mercadal, professeur documentaliste

# DES ACTIONS ÉDUCATIVES COMMUNES



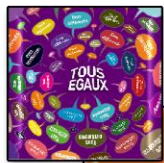
# QUELS ENJEUX?



# CCC



# EN QUOI L'EXPERTISE POLYMORPHE DE CHACUN CONTRIBUE À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION DU CITOYEN ÉLÈVE?



MISSIONS CPE

- Encadrement
- Collaboration avec l'équipe éducative et pédagogique
- Animation éducative



ACTIONS EDUCATIVES

- Education aux médias
- Education à l'orientation
- Education à la citoyenneté



MISSIONS PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

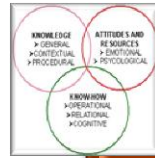
- Initiation et formation des élèves à la recherche documentaire
- Action liée à l'activité pédagogique de l'établissement
- Ouverture culturelle et professionnelle
- Responsable du centre de ressources documentaires multimédias

# LE PROF DOC, LE CPE ET LES COMPÉTENCES COMMUNES DE L'ARRÊTÉ DU 12 MAI 2010



## ACTIONS EDUCATIVES

- Education aux médias
- Education à l'orientation
- Education à la citoyenneté



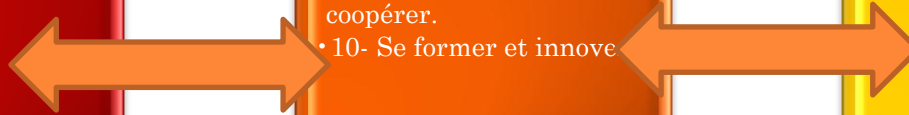
## COMPÉTENCES PROF DOC, CPE ET PROFS

- 1- Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable.
- 2- Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer.
- 3- Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale,
- 4 Concevoir et mettre en œuvre son enseignement.
- 5 Organiser le travail de la classe.
- 6- Prendre en compte la diversité des élèves.
- 7- Evaluer les élèves.
- 8- Maîtriser les TICE.
- 9- Travailler en équipe/ coopérer.
- 10- Se former et innove



## COMPÉTENCES 6 ET 7

- **Compétence 6** : sociales et civiques, parcours civique de l'élève : valeurs, savoirs, pratiques et comportements.
  - - Vivre en société
  - Se préparer à sa vie de citoyen
- **Compétence 7** : autonomie et initiative
  - - L'autonomie
  - - L'esprit d'initiative





# ENJEUX ET OBSTACLES

## Enjeux : Préparer les citoyens de demain

- Usage responsable d'Internet
- Projet personnel
- Evaluer le socle
- Favoriser l'aide et le soutien aux élèves
- Permettre le rapprochement du pédagogique et de l'éducatif

## Obstacles possibles : cf. J.- P. Véran

- Habitus adossés au cloisonnement entre CDI, Vie scolaire et disciplines d'enseignement
- Peur d'une fusion
- Collaborations informelles
- Difficulté à passer d'une professionnalité assignée à une professionnalité construite
- Non-communication, incompréhensions, isolement
- CDI pensé seulement comme lieu supplémentaire pour « garder » les élèves

# LES LETTRES DE RENTRÉE ACADÉMIQUES SOULIGNENT LES CONVERGENCES

## S'engager dans un travail d'équipe

Temps de l'élève dans et hors classe

Espaces

Coopérations entre les 2 pôles

## Construction, mise en œuvre et évaluation des situations d'apprentissage liées au socle

**CPE** : mise en place d'une politique éducative, mise en place de modalités de soutien aux élèves en difficulté, construire la note de vie scolaire

**Prof doc** : mise en place d'une politique documentaire, ouverture de l'établissement, personnalisation des parcours scolaires, mises à disposition de ressources pour l'AE et le travail personnel de l'élève, formation des élèves (socle, compétences info-doc)

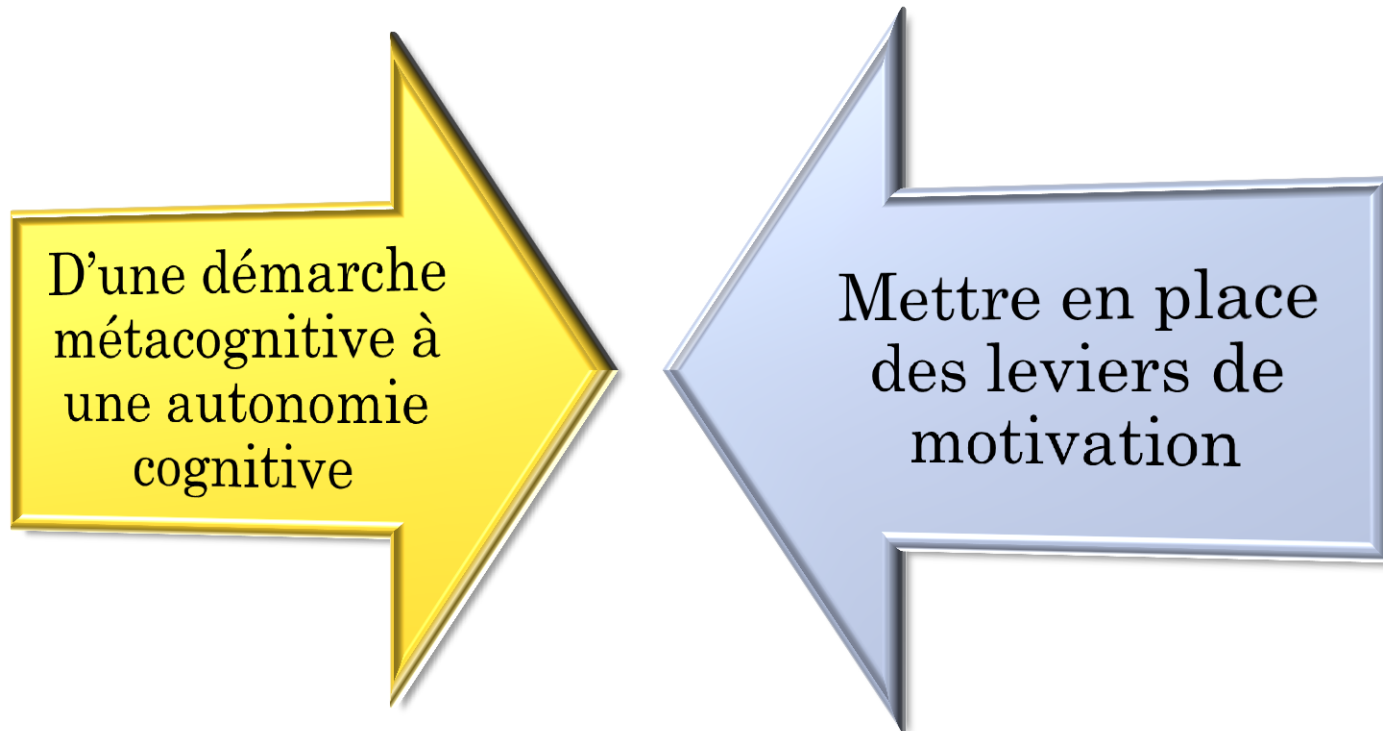
## Diversification des situations d'apprentissage (actions du CESC...) visant à rendre l'élève responsable et autonome

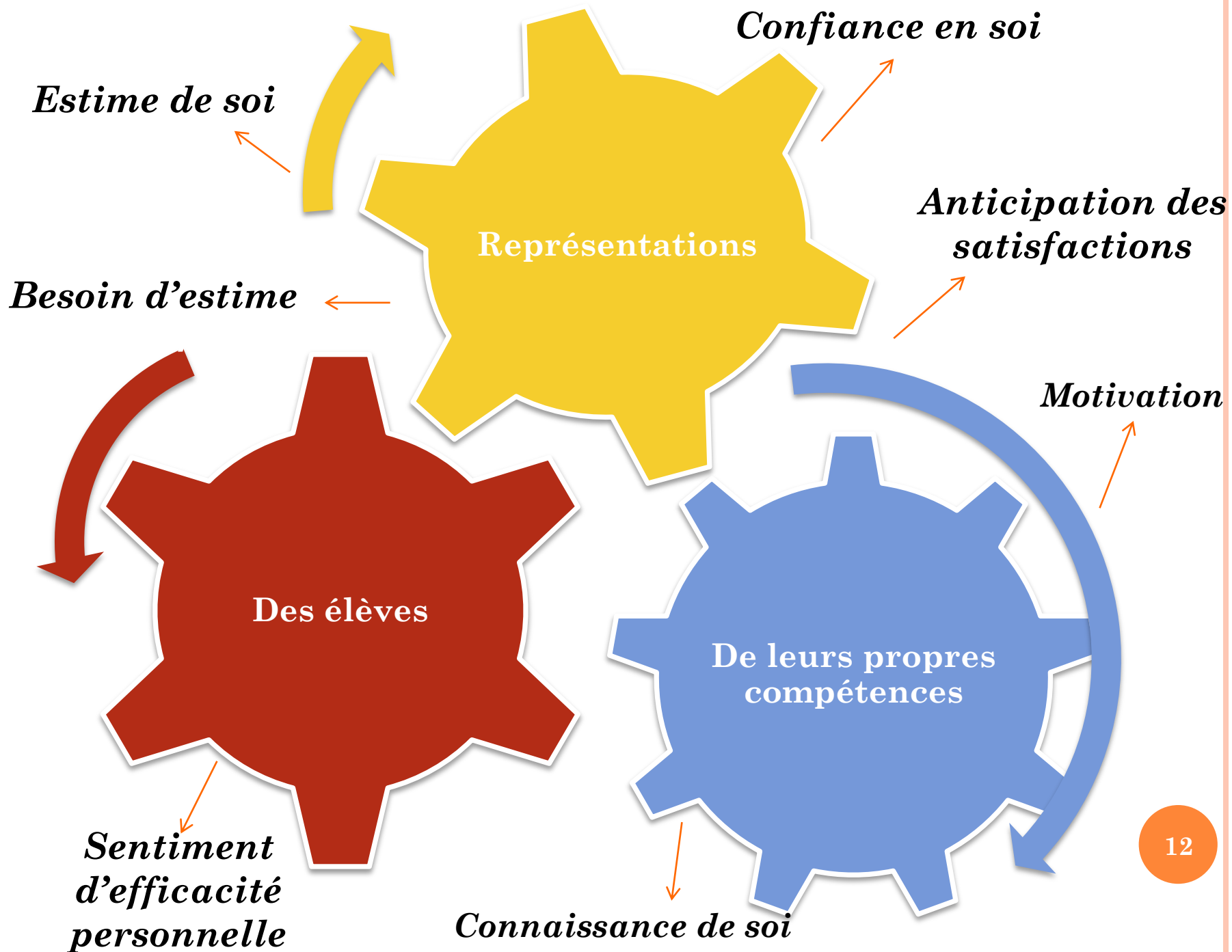
**CPE** : prévention et traitement de l'absentéisme

**Prof Doc** : développement et accompagnement de l'ENT

cf. intervenants formation stagiaires 2012-2013

# OBJECTIFS GÉNÉRAUX

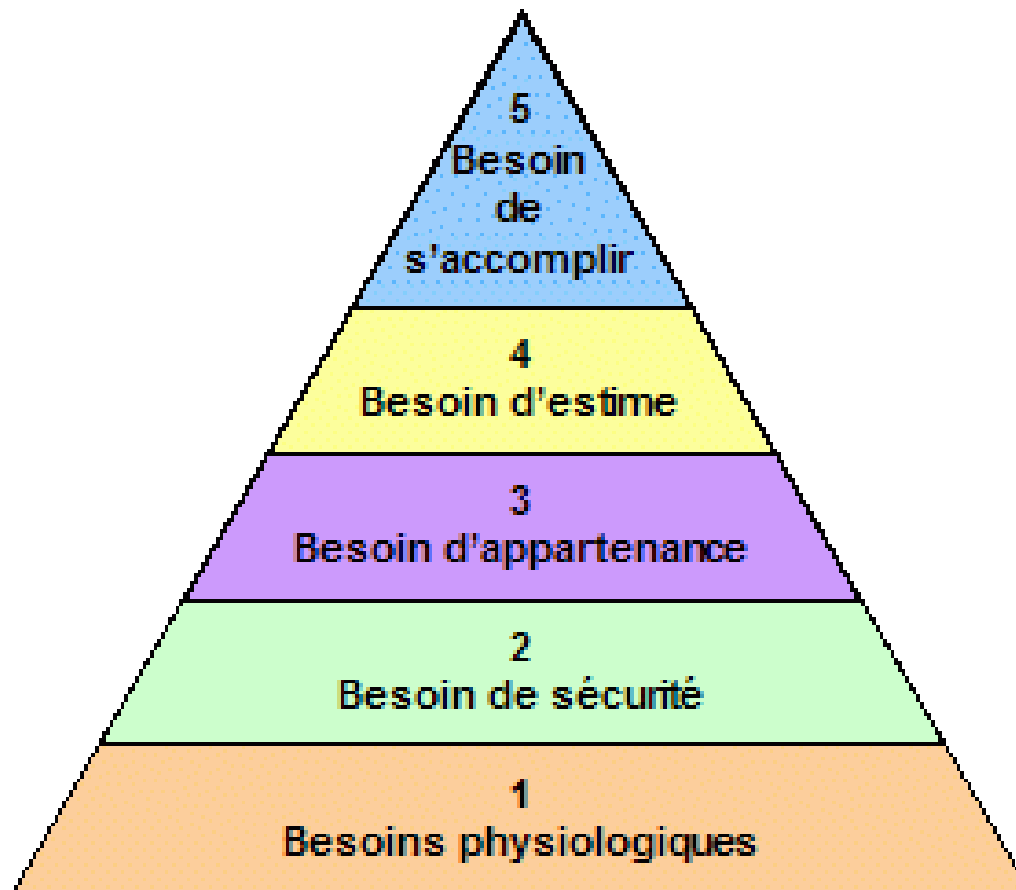




# LA PYRAMIDE DE MASLOW

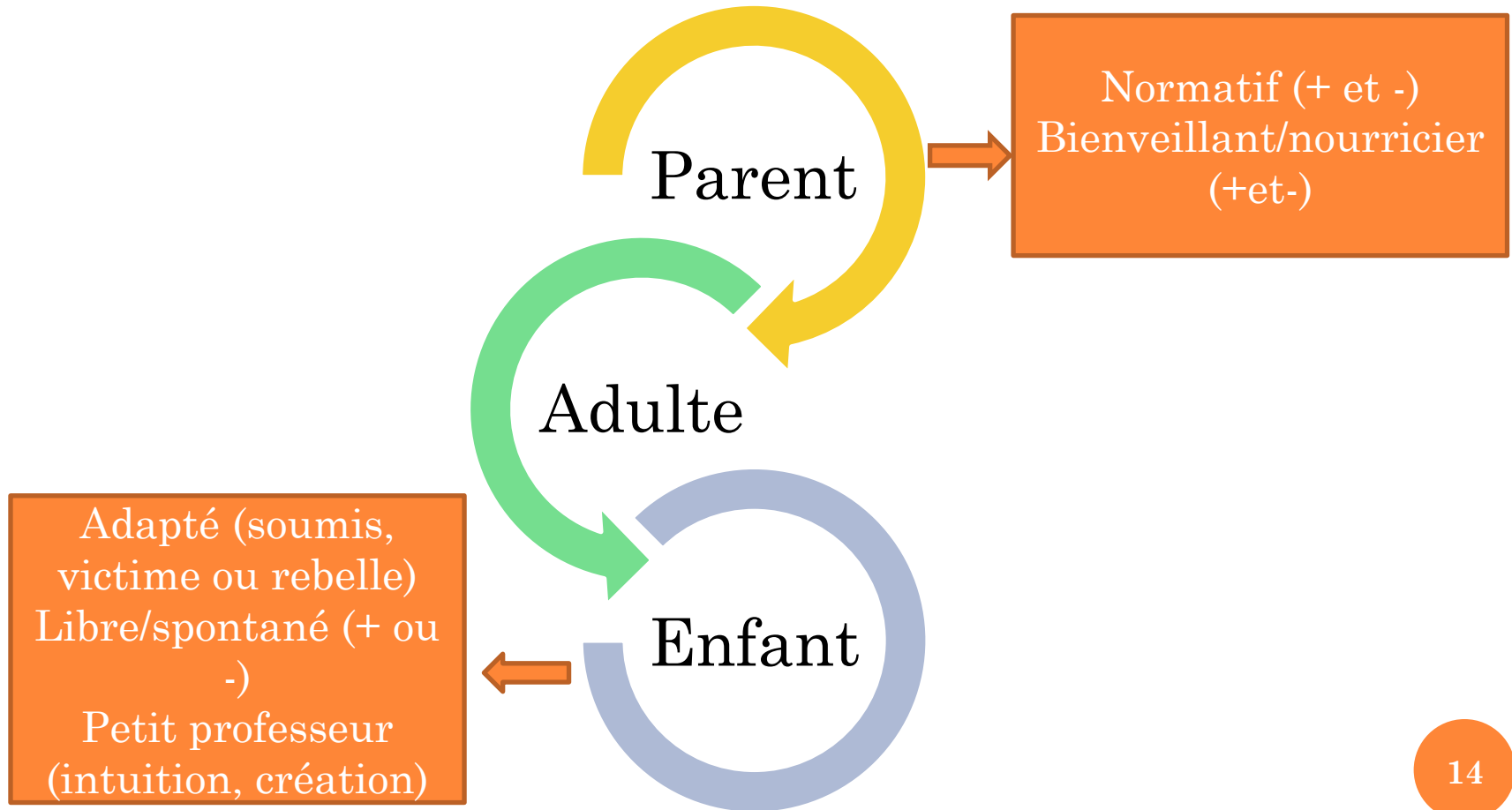
= TRAVAILLER SUR LA MOTIVATION

= RAPPEL DU BESOIN D'ESTIME



# ANALYSE TRANSACTIONNELLE : LES 3 ÉTATS

= TRAVAILLER SUR LES SITUATIONS DE  
COMMUNICATION DANS UN ÉTABLISSEMENT  
+ RÔLE DU MANAGER



# 1- EDUCATION AUX MÉDIAS :

## A/ PROJET CLUB JOURNAL – EN LIGNE : ORGANISATION D’UNE RÉDACTION AU SEIN DE L’ÉTABLISSEMENT QUI PARTICIPE À SON DYNAMISME, IMPLIQUER LES ÉLÈVES DANS UN PROJET COLLABORATIF ET SE L’APPROPRIER.

### ○ **Compétence 6 :**

#### ○ **Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale :**

○ “Fonctionnement et rôle de différents médias”.

#### ○ **Avoir un comportement responsable :**

○ “Respecter les règles de la vie collective”.

### ○ **Compétence 7 :**

#### ○ **Etre acteur de son parcours de formation et d’orientation :**

○ « Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s’y intégrer ». Découverte des métiers de la presse, dans le cadre du PDMF (cf. Circulaire Juillet 2008). Elaboration d’une fiche métier dans chaque numéro.

**= éducation à l’orientation – PDMF – venue d’une journaliste de la République du Centre**

#### ○ **Etre capable de mobiliser ses ressources intellectuelles dans diverses situations :**

○ « Être autonome dans son travail : savoir l’organiser, le planifier, l’anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles ».

#### ○ **Faire preuve d’initiative :**

○ « S’intégrer et coopérer dans un projet collectif » ;

○ « Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l’établissement » ;

○ « Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions »

### ○ **Compétence 4 :**

○ « S’informer, se documenter » : journal en ligne, à l’aide de l’outil « Fais ton journal ».

**(FICHES : tirées de l’ouvrage *Eduquer aux médias, ça s’apprend !*, CLEMI, novembre 2010)**

# OBJECTIFS

## ○ Objectifs généraux :

- EDUQUER AUX MEDIAS
- S'impliquer dans un projet de groupe, à long terme
- Participer à l'ouverture culturelle de l'établissement
- Participer au développement du PDMF
- Favoriser l'utilisation des TICE
- Dynamiser la vie de l'établissement
- Accompagner la réussite : levier de motivation
- Proposer des tâches valorisantes : levier de motivation

## ○ Objectifs Vie scolaire :

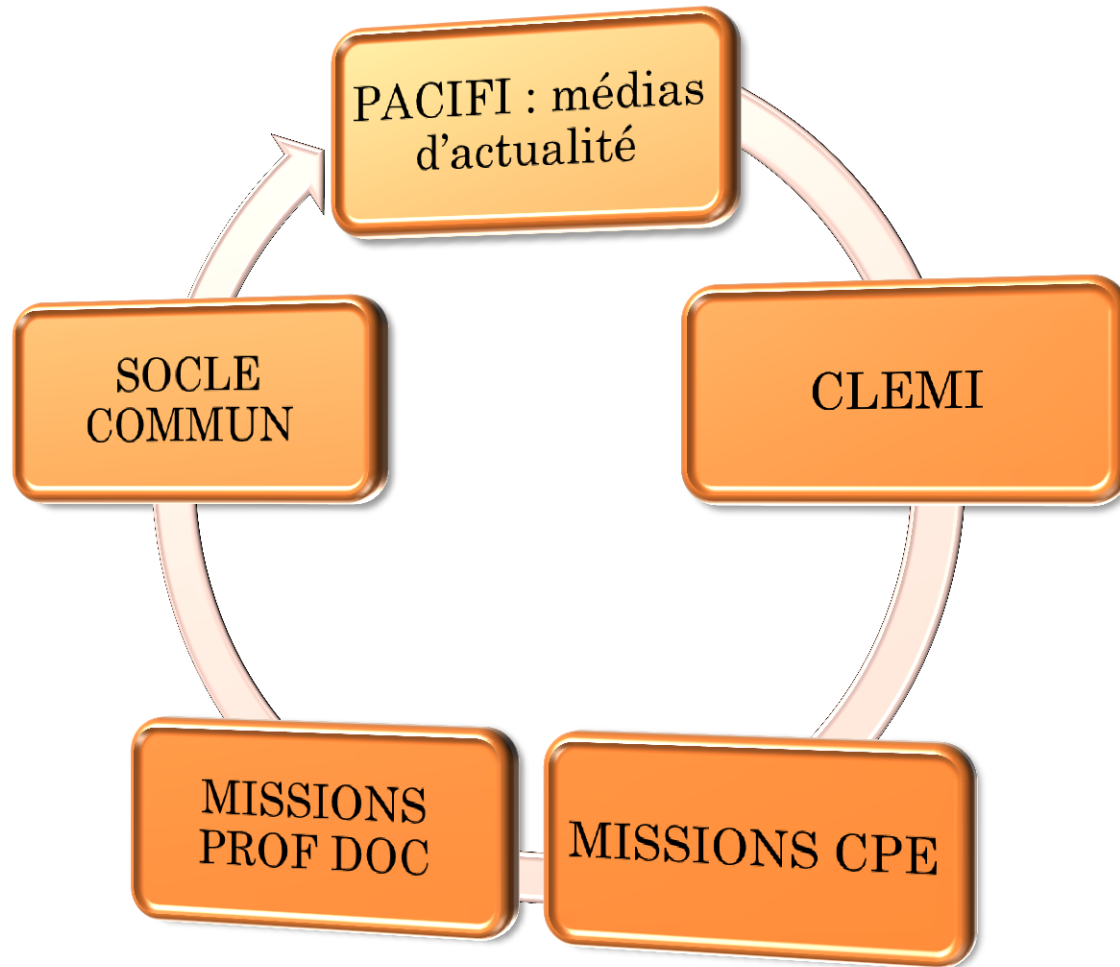
- Mobiliser des élèves volontaires sur un projet annuel.
- Animer le temps libre des élèves.
- Favoriser la prise d'initiative et l'autonomie des élèves.
- Développer une dynamique individuelle et collective entre différents niveaux de classe.
- Développer le travail collaboratif entre CPE et Prof Doc.

## ○ Objectifs documentaires et organisation de la médiation documentaire :

- Améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux
- Choisir et cerner son sujet
- Rechercher, sélectionner et évaluer l'information
- Citer ses sources
- Identifier les grands principes du droit de l'information
- Faire coopérer supports papier et numérique
- Développer le travail collaboratif entre CPE et Prof Doc.



# SUR QUELS OUTILS/COLLABORATEURS S'APPUYER?



# LE CPE, LES ÉLÈVES ET LES MÉDIAS

## 1- La fonction de CPE s'articule autour de plusieurs pôles :

Organisation de la vie collective dont « le vivre ensemble ».

Un rôle **pédagogique** de formation et **d'animation culturelle et associative**

## 2- Le CPE , acteur de la communication au sein de l'établissement :

- Il **contribue au site Internet** de l'établissement.

- Il est en charge, avec d'autres, des aspects techniques de **Communication** dont **l'environnement numérique de travail**

## 3- Le CPE peut contribuer à l'éducation aux médias des élèves à différents moments de l'année scolaire :

- **Lancement ou relance d'un journal de l'établissement** et/ou d'un journal de délégués, d'un club journal (papier ou en ligne), d'un club vidéo, d'un club photo, d'un club presse

Participation à la **préparation de la Semaine de la presse et des médias dans l'école.**

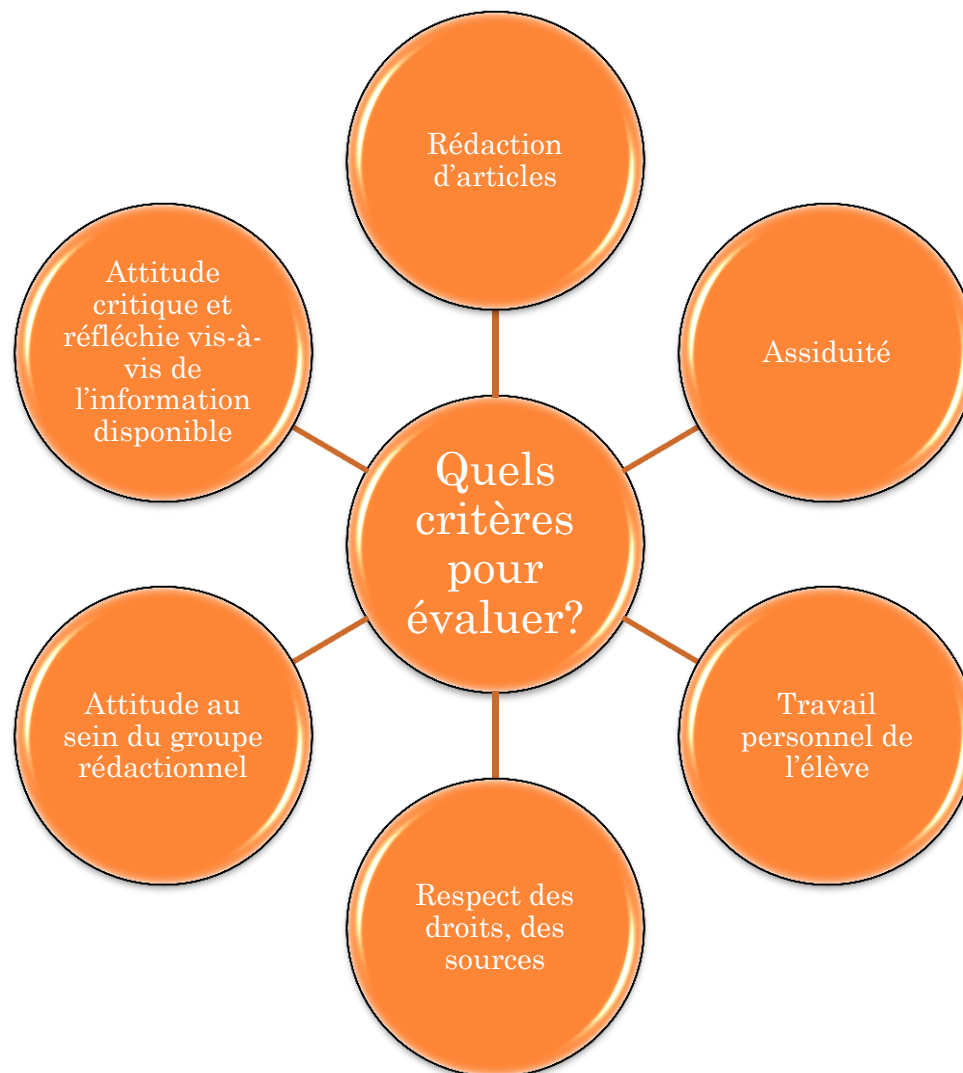
**Organisation de débats** avec utilisation de médias.

**Organiser une information autour des blogs** : statut et contraintes de ces espaces de communication, information juridique, charte informatique (heure de vie de classe).

# LES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES ET L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

- **Les professeurs documentalistes contribuent à l'éducation aux médias comme leurs collègues enseignants de discipline.** Au CDI, les supports produits par les différents médias constituent des ressources au service des apprentissages et des vecteurs d'ouverture vers l'actualité pour les élèves.
- En 2005, la circulaire sur la Semaine de la presse et des médias dans l'école, dont ils sont souvent les relais locaux, rappelait que « *la fréquentation du CDI est implicite dans beaucoup d'activités liées à l'éducation aux médias et mentionnées dans les programmes et compléments de programmes, telles que la lecture de l'image, la découverte des différents médias, la lecture d'articles de presse, la recherche d'information.* »
- **1- Une éducation par et aux médias :**
- Les collections de périodiques, vidéogrammes, quotidiens d'actualité (surtout dans les lycées) ou ressources numériques de l'Internet (dont les sites de la presse et les blogs d'actualité) proposées au CDI servent d'appui pour les enseignements disciplinaires en collège et au lycée dans toutes les filières. (**politique d'acquisition**)
- Les professeurs documentalistes contribuent donc aussi à une éducation aux médias visant le **développement du jugement critique, l'autonomie intellectuelle et la citoyenneté.**
- Leur formation initiale intègre des **savoirs et une réflexion sur les médias** (typologie, contextes de production, enjeux, aspects juridiques et éthiques) et l'éducation aux médias, ce qui leur permet d'apporter des connaissances au-delà de savoir faire dans les séquences organisées autour des médias.
- **2- Du ponctuel au projet au long cours : une diversité d'actions :**
- **Variété des entrées** dans l'éducation aux médias (« Une », article de presse, comparaisons de journaux, revues et images de presse, TV, contacts avec les professionnels, aide à la publication de journaux scolaires, de blogs...) aussi bien en collège qu'en lycée, niveau qui permet des activités réflexives approfondies.
- La **collaboration** peut prendre des formes et des temps de travail modulables et viser des **objectifs très variés.**

# COMMENT ÉVALUER?



# DU CÔTÉ DES ÉLÈVES. QUELLES REPRÉSENTATIONS ? CETTE COLLABORATION VOUS SEMBLE-T-ELLE LOGIQUE ?

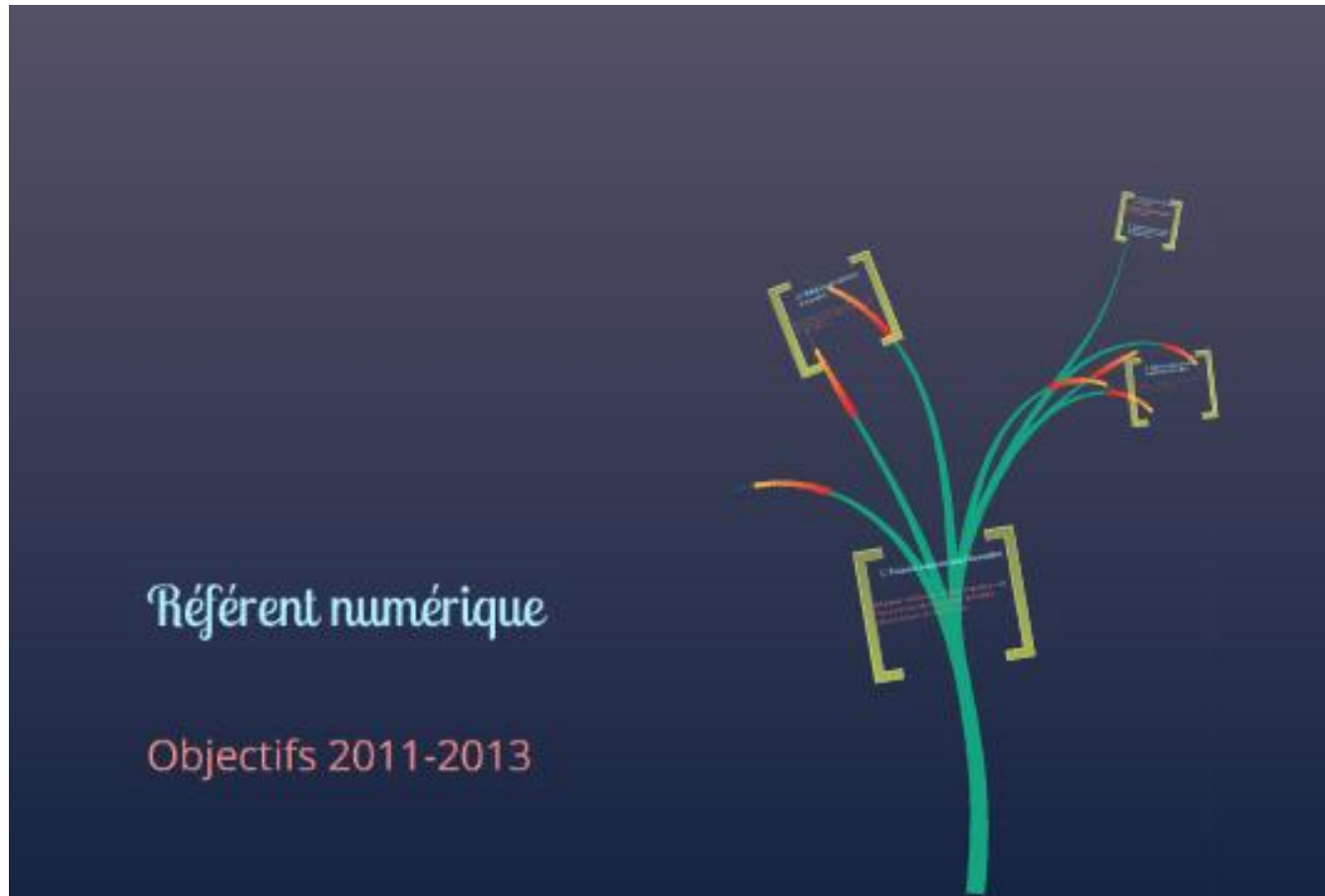
- K : « Oui parce que déjà le documentaliste s'occupe des livres et du CDI et c'est l'endroit où on travaille. La CPE elle dit aux professeurs qu'il y a le club journal. Et en plus vous vous entendez bien. »
- M : « Oui, car M. Patigniez dirige le CDI et donc c'est l'endroit où on travaille et c'est en même temps il peut nous aider, Mme Kroockmann aussi car elle fait partie de la direction du collège. »
- J : « Oui c'est important car déjà nous travaillons dans la salle de M.Patigniez. Mme Kroockmann peut nous aider pour les articles. »
- O : « Oui cette collaboration me semble logique car cela permet d'apprendre à gérer un groupe pour gérer un grand projet pour le collège. »
- M : « Oui car vous travaillez au collège. Le prof du CDI s'occupe des documents écrits, tandis que la CPE s'occupe du collège et pourrait diriger aussi. »
- S : « Oui car le prof du CDI aide pour les rubriques. Il y a des livres et des ordinateurs. La CPE nous donne des idées sur la vie du collège. »
- D : « J'aime bien cette collaboration. La CPE donne des informations sur la vie du collège. M. Patigniez nous aide pour faire des recherches sur l'ordinateur. »

# 1- EDUCATION AUX MÉDIAS : B/ POLITIQUE NUMÉRIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT RÉFÉRENT NUMÉRIQUE



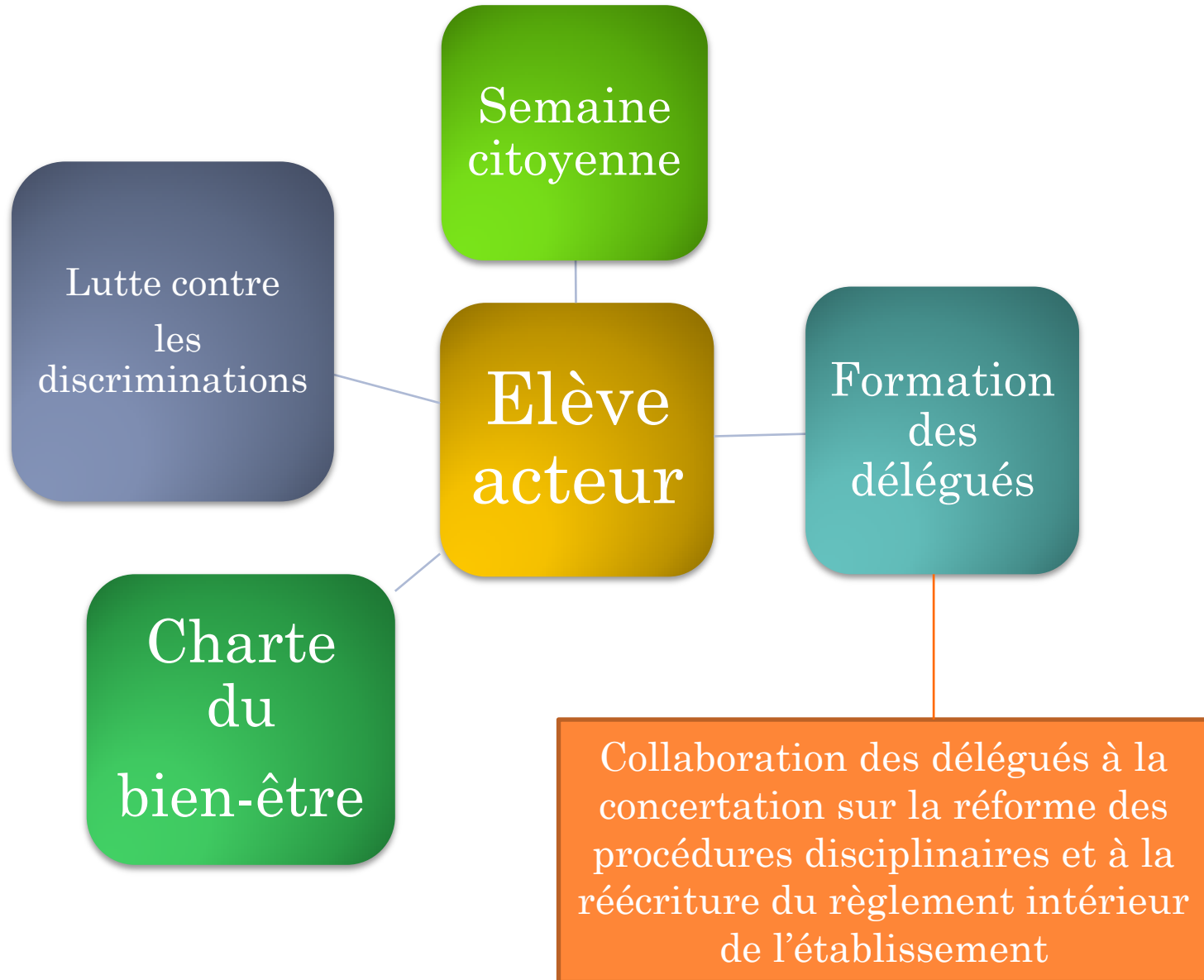
<http://prezi.com/agob6jh3s8kw/cpe-prof-doc-referent-numerique/>

# MISSIONS RÉFÉRENT NUMÉRIQUE



<http://prezi.com/9xdomju3s7gm/referent-numerique/>

## 2- EDUCATION À LA CITOYENNETÉ





## 2- EDUCATION À LA CITOYENNETÉ :

### A/ PROJET SEMAINE CITOYENNE : ATELIERS-DÉBATS, ÉCHANGES, ATELIERS-PRATIQUES SUR DES THÉMATIQUES LIÉES À L'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA CITOYENNETÉ

- **Compétence 6 :**

- **Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale :**

- “Principaux droits de l’Homme et du citoyen”
- “Règles fondamentales de la démocratie et de la justice »

- **Avoir un comportement responsable :**

- “Respecter les règles de la vie collective”
- “Comprendre l’importance du respect mutuel et accepter toutes les différences » ;
- « Respecter des comportements favorables à sa santé et sa sécurité » ;
- « Respecter quelques notions juridiques de base ».

- **Concrètement :**

➔ Connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages dont le respect s’impose.

➔ Savoir ce qui est interdit et ce qui est permis.

➔ Connaître la distinction entre sphères professionnelle, publique et privée.

➔ Être éduqué à la sexualité, à la santé et à la sécurité.

- **Compétence 7:**
- **Etre acteur de son parcours de formation et d'orientation :**
- « Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés »
- « Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer »
- **Etre capable de mobiliser ses ressources intellectuelles dans diverses situations :**
- « Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées »
- **Faire preuve d'initiative :**
- « S'engager dans un projet individuel »
- « S'intégrer et coopérer dans un projet collectif »
- « Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement »
- « Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions »

- **Concrètement :**

- ➡ Découvrir des métiers et des formations.
- ➡ Volonté de se prendre en charge personnellement.
- ➡ Exploiter ses facultés intellectuelles.
- ➡ Ouverture d'esprit aux différents secteurs professionnels .
- ➡ Trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes-ressources.
- ➡ Prendre des décisions, s'engager.

# OBJECTIFS

## ○ Objectifs généraux :

- Participer à l'ouverture culturelle de l'établissement et à son dynamisme.
- Participer au développement du PDMF
- Favoriser l'utilisation et la prévention des TICE
- Accompagner la formation citoyenne (individuelle et collective)
  
- Développer le partenariat avec des professionnels de la santé, de la prévention et de l'information .
- Organiser une journée « Métiers de la beauté » avec des professionnels.
- Organiser des échanges entre les élèves, les partenaires et la communauté éducative

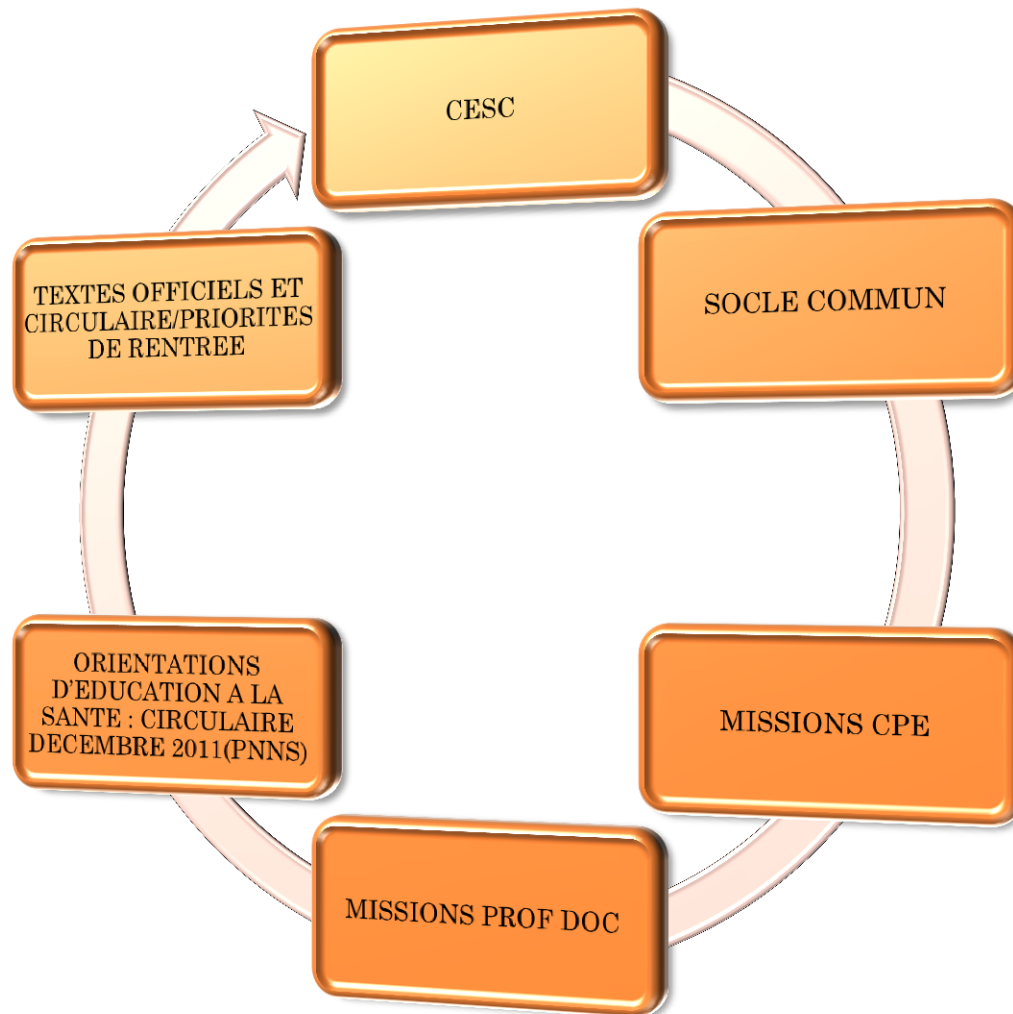
## ○ Objectifs Vie scolaire :

- Mobiliser des élèves autour de différentes thématiques, liées à leur vie quotidienne et de futur citoyen.
- Développer l'implication personnelle et collective des élèves.
- Mettre en place des interventions variées et adaptées aux différents niveaux de classe.
- Favoriser les échanges et la parole entre « jeunes » et « adultes ».
- Développer le travail collaboratif entre CPE et Prof Doc.

## ○ Objectifs documentaires et organisation de la médiation documentaire :

- Proposer des documents variés liés à cette semaine citoyenne.
- S'appropriier le Web classeur, dans le cadre du PDMF : journée des métiers de la beauté.
- Proposer des parcours de formation.
- Rédiger une fiche métier.
- S'entraîner à la prise de notes.
- Sensibiliser les élèves aux thèmes citoyens.
- Mettre en place des supports d'information différents : expos, affichages, monographies...
- Favoriser une utilisation responsable du Web : de l'e-dentité à l'e-réputation
- Développer le travail collaboratif entre CPE et Prof Doc.

# SUR QUELS OUTILS/COLLABORATEURS S'APPUYER?



# COMMENT ÉVALUER?



## 2- EDUCATION À LA CITOYENNETÉ :

### B/ PROJET FORMATION DES DÉLÉGUÉS, COLLABORATION DES DÉLÉGUÉS À LA CONCERTATION SUR LA RÉFORME DES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES ET À LA RÉÉCRITURE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT.

#### ○ **Compétence 6 :**

##### ○ **Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale :**

- “Principaux droits de l’Homme et du citoyen”
- “Règles fondamentales de la démocratie et de la justice »

##### ○ **Avoir un comportement responsable :**

- “Respecter les règles de la vie collective”
- “Comprendre l’importance du respect mutuel et accepter toutes les différences » ;
- « Respecter des comportements favorables à sa santé et sa sécurité » ;
- « Respecter quelques notions juridiques de base ».

#### ○ **Compétence 7:**

##### ○ **Etre acteur de son parcours de formation et d’orientation :**

- « Savoir s’auto-évaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis »

##### ○ **Etre capable de mobiliser ses ressources intellectuelles dans diverses situations :**

- « Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées »

##### ○ **Faire preuve d’initiative :**

- « S’intégrer et coopérer dans un projet collectif »
- « Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l’établissement »
- « Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions »

# OBJECTIFS

## ○ Objectifs généraux :

- Accompagner la formation citoyenne (individuelle et collective).
- Responsabiliser les délégués-élèves.
- Collaborer entre élèves et équipe éducative.
- Intégrer les élèves dans le fonctionnement de l'établissement.

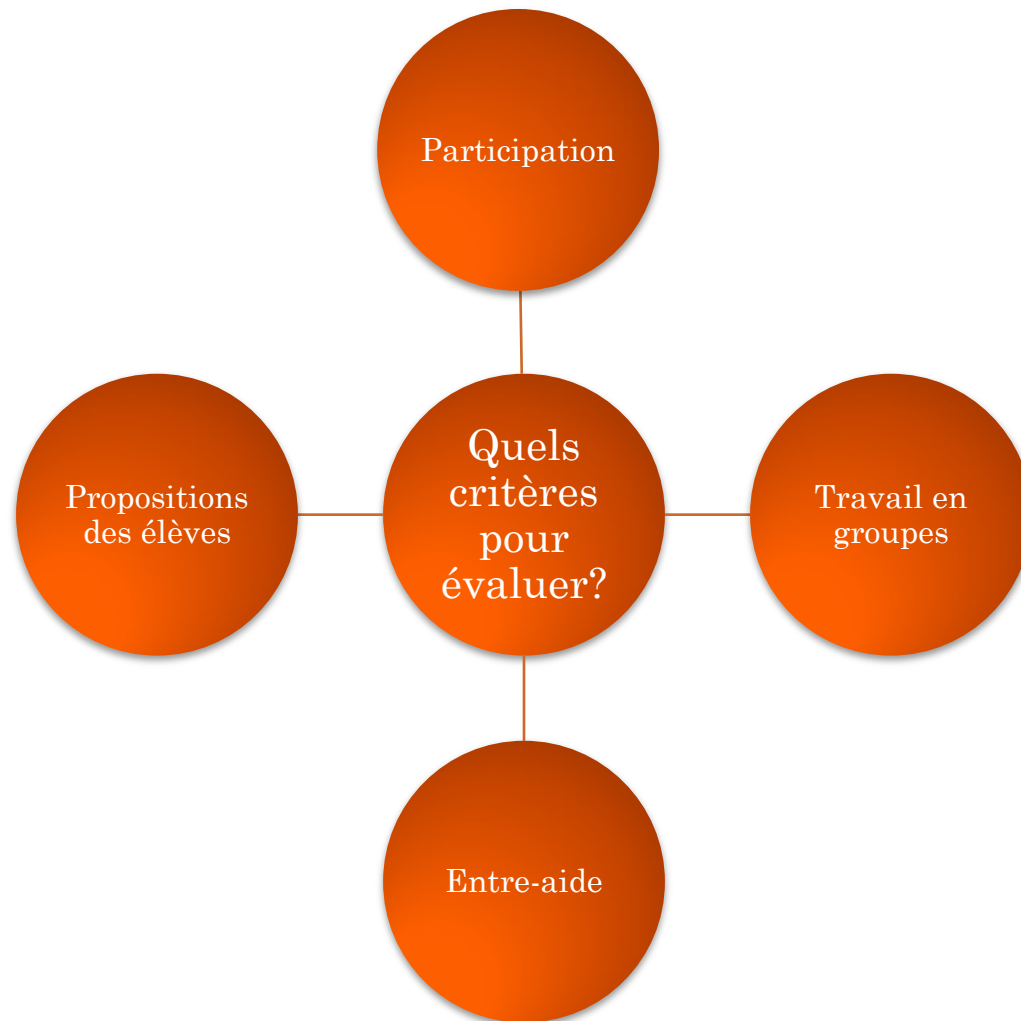
## ○ Objectifs Vie scolaire :

- Développer l'implication personnelle et collective des élèves dans la vie de l'établissement.
- Rendre les élèves acteurs et responsables.
- Favoriser les échanges et la parole entre « jeunes » et « adultes ».
- Développer le travail collaboratif entre CPE et Prof Doc.

## ○ Objectifs documentaires et organisation de la médiation documentaire :

- Rédiger un document, sous différentes formes (synthèse, compte-rendu, propositions...).
- Mettre à disposition des ressources textuelles et numériques.
- Reformuler des concepts théoriques en vue de les adapter.
- Développer le travail collaboratif entre CPE et Prof Doc.
- Proposer une charte commune CDI-Vie scolaire.

# COMMENT ÉVALUER?

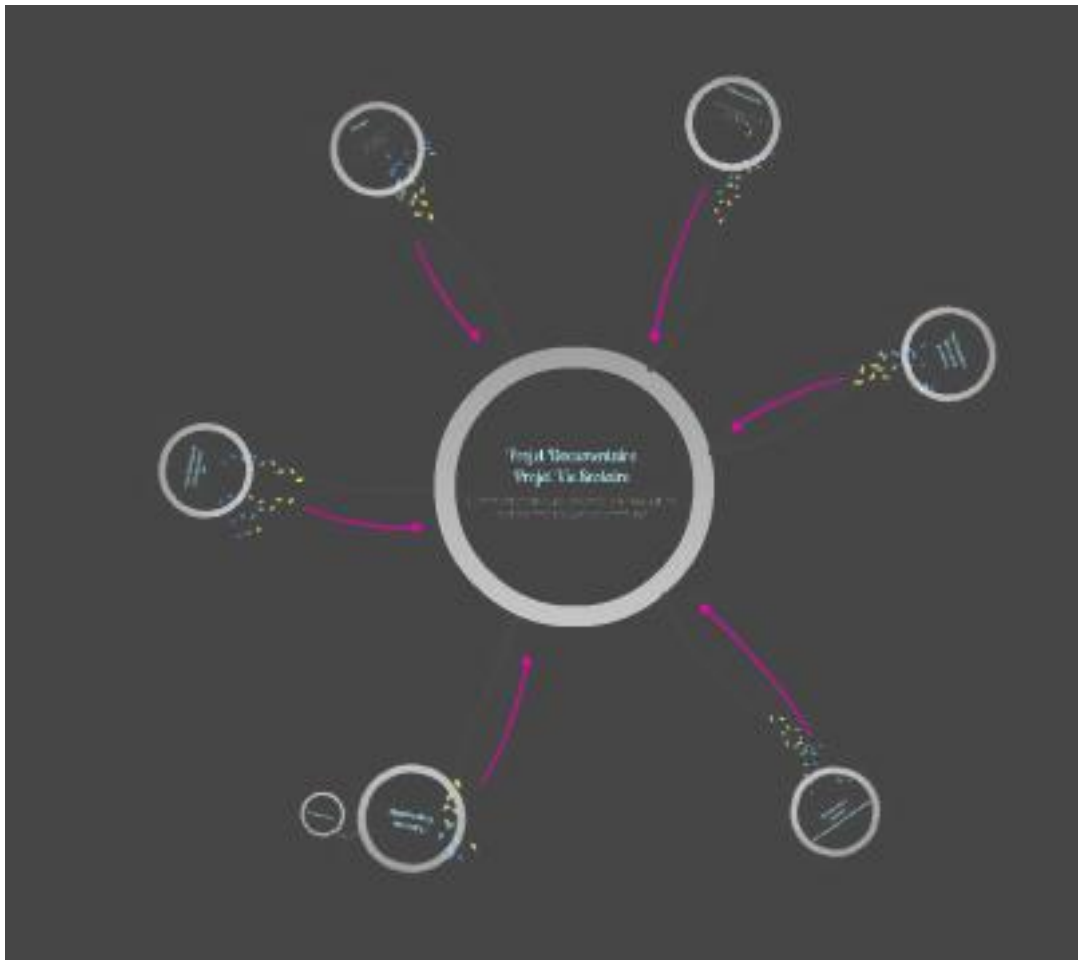




# DU CÔTÉ DES ÉLÈVES. QUELLES REPRÉSENTATIONS ? CETTE COLLABORATION VOUS SEMBLE-T-ELLE LOGIQUE ?

- A : « Ah non! Parce que CPE et documentaliste ce n'est pas la même chose. CPE c'est plus pour le respect des règles dans l'établissement, alors que le documentaliste c'est dans le CDI. »
- B : « Ce n'est pas logique, car ce n'est pas le même travail. La CPE est là pour s'occuper des élèves et le documentaliste des documents. »
- F : « Oui, car le documentaliste est là pour nous aider à rédiger, pour donner des idées. »
- N : « Non je ne trouve pas du tout. Le documentaliste est dans le documentaire et les ordinateurs. La CPE c'est plus approprié car elle se concentre sur le comportement des élèves. »
- K : « Oui c'est bien car le documentaliste travaille sur le document, et la CPE sur le règlement. Donc les 2 ensemble travaillent sur le règlement. »
- H : « Non ce n'est pas logique car vous (le doc) êtes un employé et elle c'est une des CPE. C'est bien aussi car comme ça tout le monde travaille ensemble. »

# C/ PROJET VIE SCOLAIRE ET PROJET DOCUMENTAIRE : COMMENT LES LIER? EDUCATION À LA CITOYENNETÉ : PROJET CHARTRE DU BIEN-ÊTRE



# D/ EDUCATION À LA CITOYENNETÉ

## LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS :

### LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

**Contexte :** Projet qui s'intègre dans l'amélioration du climat scolaire, dans les orientations d'éducation à la santé (PNNS), dans la lutte contre les discriminations (directives ministérielles) et dans les sujets d'actualité (le mariage pour tous).

Projet mis en place dans le cadre du CESC de l'établissement, réuni en début d'année scolaire afin de dresser un diagnostic d'établissement et de proposer, puis de mettre en place des actions votées en Conseil d'Administration.

**Constat :** régulièrement, de nombreuses injures sont proférées à l'encontre des autres camarades, adoptées par le public préadolescent comme des réflexes de langage. Des attitudes proches du rejet sont également constatées, ce qui peut plonger certains élèves dans un profond malaise, voire dans un enfermement psychologique. C'est pourquoi, nous avons décidé avec Mme Kroockmann (CPE) de contacter l'association GAGL, dont le programme d'intervention coïncide parfaitement avec les objectifs de prévention des conduites discriminantes.

**Classes :** 1 classe de 4<sup>ème</sup> en lien avec le programme d'Education civique (justice)  
1 classe de 3<sup>ème</sup> en lien avec le programme de Français (argumentation). De plus, mobiliser le club théâtre pour des saynètes lors des interventions dans les classes

**Pré requis :** Concernant les élèves de 4<sup>ème</sup>, il s'agit de réinvestir les notions rencontrées lors de l'année de 5<sup>ème</sup>, où le programme d'éducation civique s'intéresse à la lutte contre l'homophobie. Les élèves de 3<sup>ème</sup> ont auparavant réfléchi à un travail argumentatif autour de l'égalité et du mariage pour tous

# SOCLE COMMUN

## ● **Compétence 5 : La culture humaniste**

- Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité

## ● **Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques**

- Connaître les principes et fondements de la vie sociale et civique (rôle des médias)
- Avoir un comportement responsable

## ● **Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative**

- Être acteur de son parcours de formation et d'orientation : savoir s'auto-évaluer (parcours de citoyenneté)
- Faire preuve d'initiative : s'intégrer et coopérer dans un projet collectif, manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement.

# OBJECTIFS

## ○ Objectifs info-documentaires :

- - Améliorer le climat scolaire
- - Développer la prise de conscience
- - S'informer sur un thème d'éducation à la sexualité
- - Développer des compétences métacognitives : savoir raisonner, savoir réfléchir
- - Développer le travail collaboratif CPE-Professeur Documentaliste

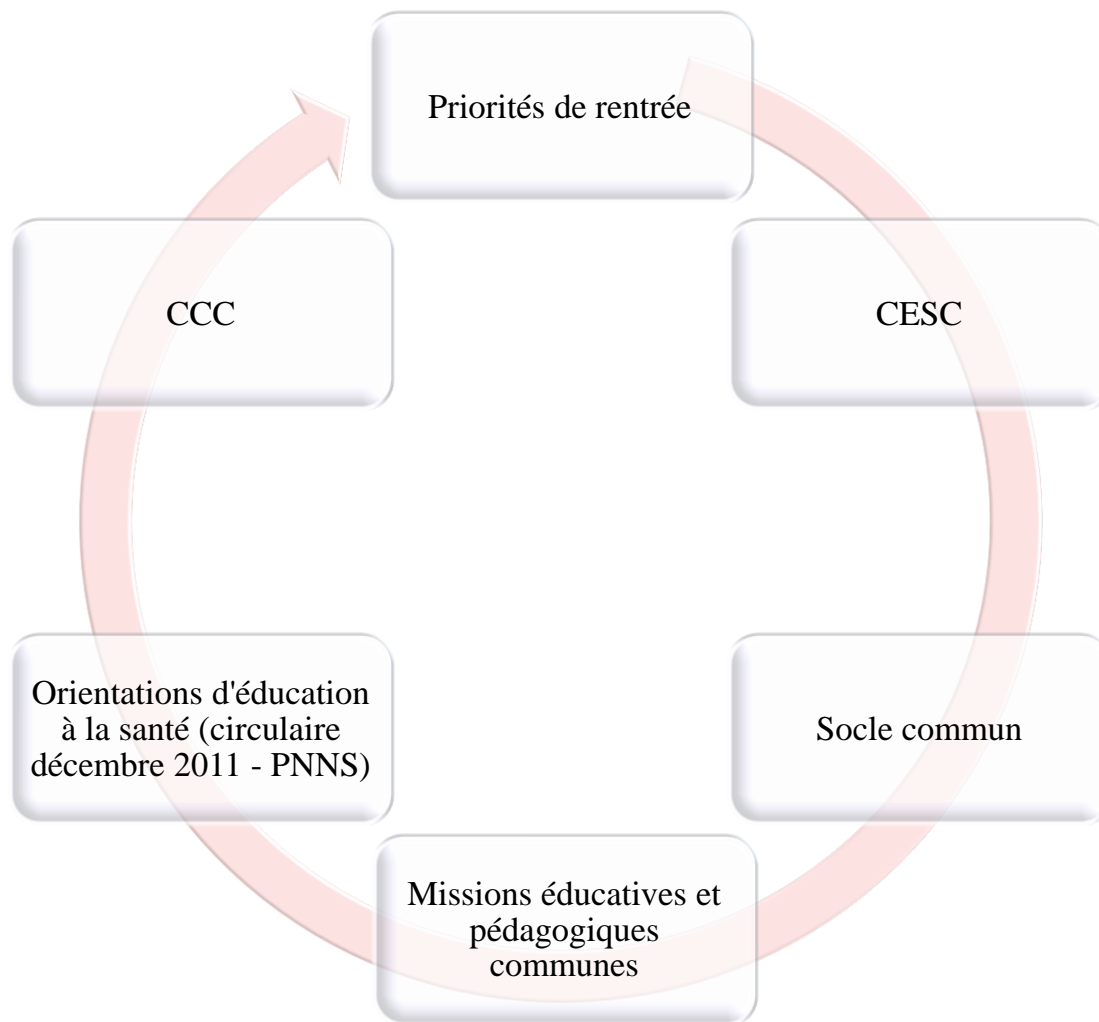
## ○ Objectifs Vie scolaire :

- - Améliorer le climat scolaire
- - Lutter contre les discriminations
- - Mobiliser l'implication personnelle et collective des élèves
- - Développer le travail collaboratif avec l'équipe éducative et pédagogique

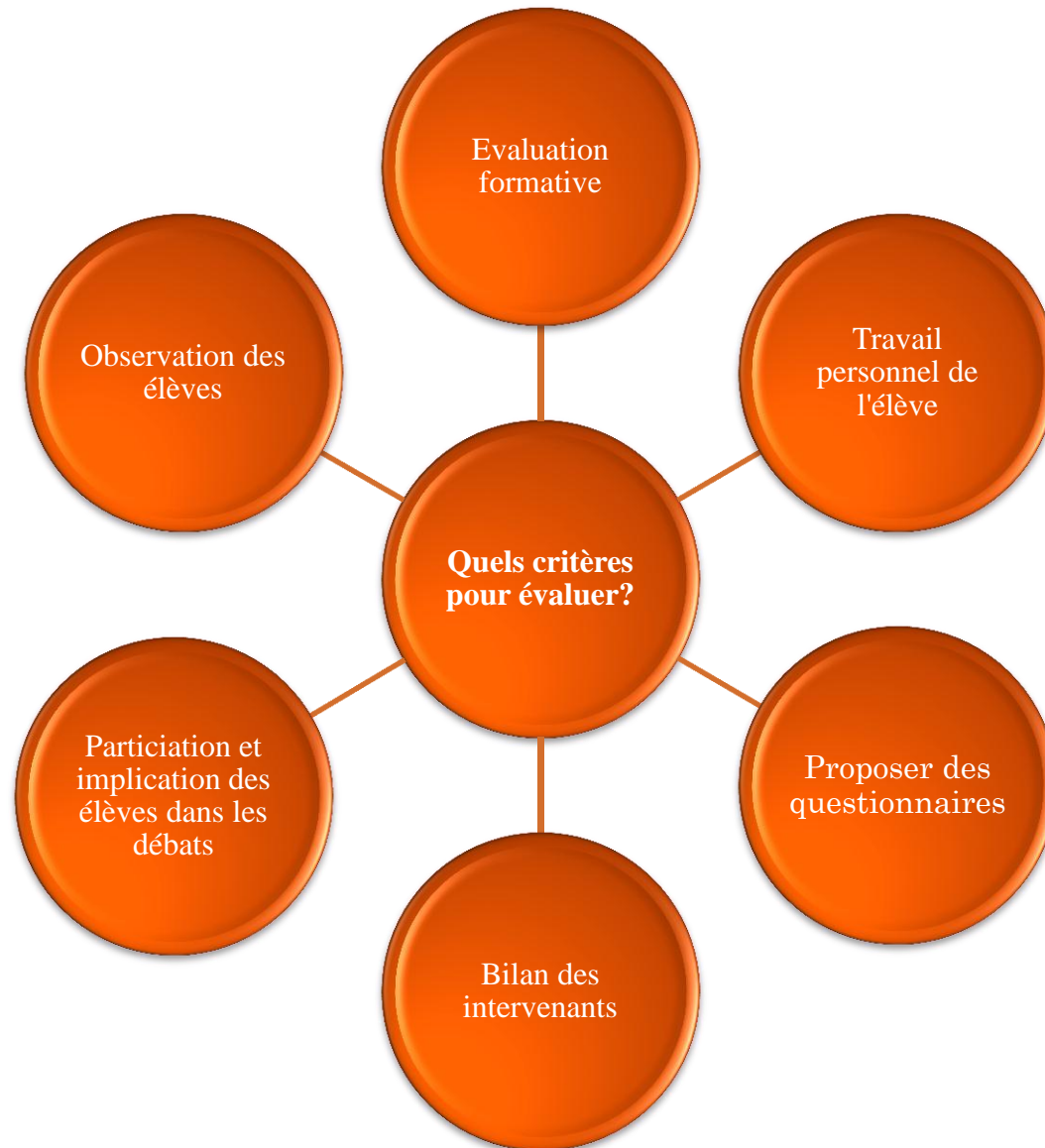
## ○ Organisation de la médiation info-documentaire et cognitive :

- - Menée par les intervenants
- - Supports d'intervention protéiformes
- - Elèves médiateurs
- - Développer des partenariats avec les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'information
- - En amont, préparer la sensibilisation : mise à disposition de documents, informations à destination des classes.

# OUTILS ET COLLABORATEURS



# COMMENT ÉVALUER?



# QUESTIONNAIRE

## Questionnaire Intervention Lutte contre l'homophobie



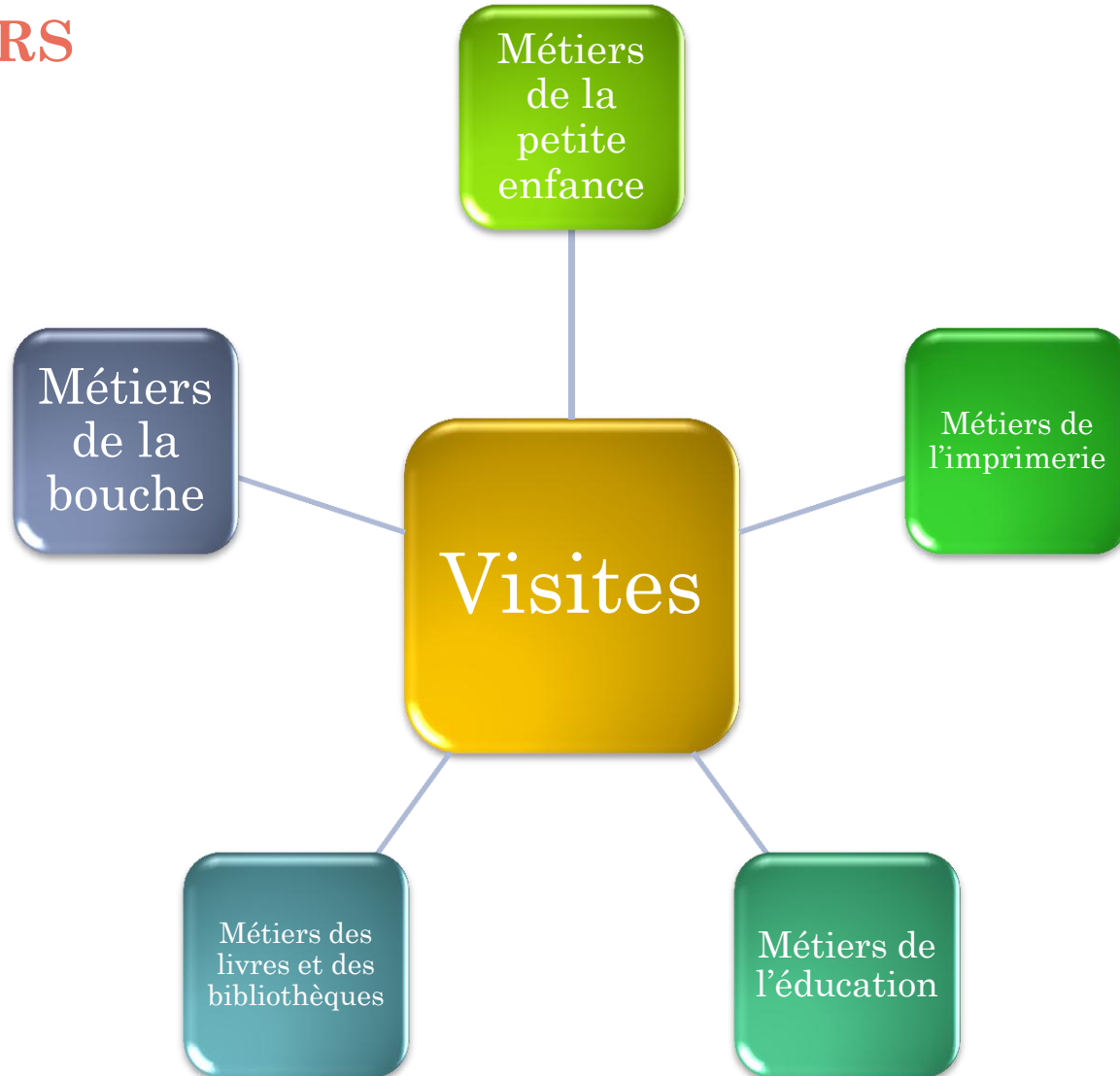
- Pensez-vous que cette intervention était :
  - Utile
  - Inutile
  - Indispensable
  - Intéressante
  - Sans intérêt
  - Autre : .....
  
- Cette intervention a-t-elle répondu à vos attentes ? : Justifiez votre réponse
  - Oui
  - .....
  - Non
  - .....
  
- Comprenez-vous l'intérêt de cette rencontre ? : Justifiez votre réponse
  - Oui
  - .....
  - Non
  - .....
  
- Qu'avez-vous retenu de ces échanges ?
  - .....
  - .....
  - .....
  - .....
  
- Pensez-vous que vous pourriez diffuser ces informations aux autres classes ?
  - Oui
  - Non
  - Je ne sais pas
  
- Si oui, de quelle manière (sous quelle forme) ? :
  - Débat
  - Affiches
  - Diaporamas
  - Saynètes
  - Réseaux sociaux
  - Autre : .....





# 3- EDUCATION À L'ORIENTATION

## PDMF : VISITE D'ENTREPRISES POUR LES ÉLÈVES DE 5<sup>ÈME</sup> : DÉCOUVERTE DES MÉTIERS



# ORGANISATION DES VISITES- 5ÈMES (SUITE)



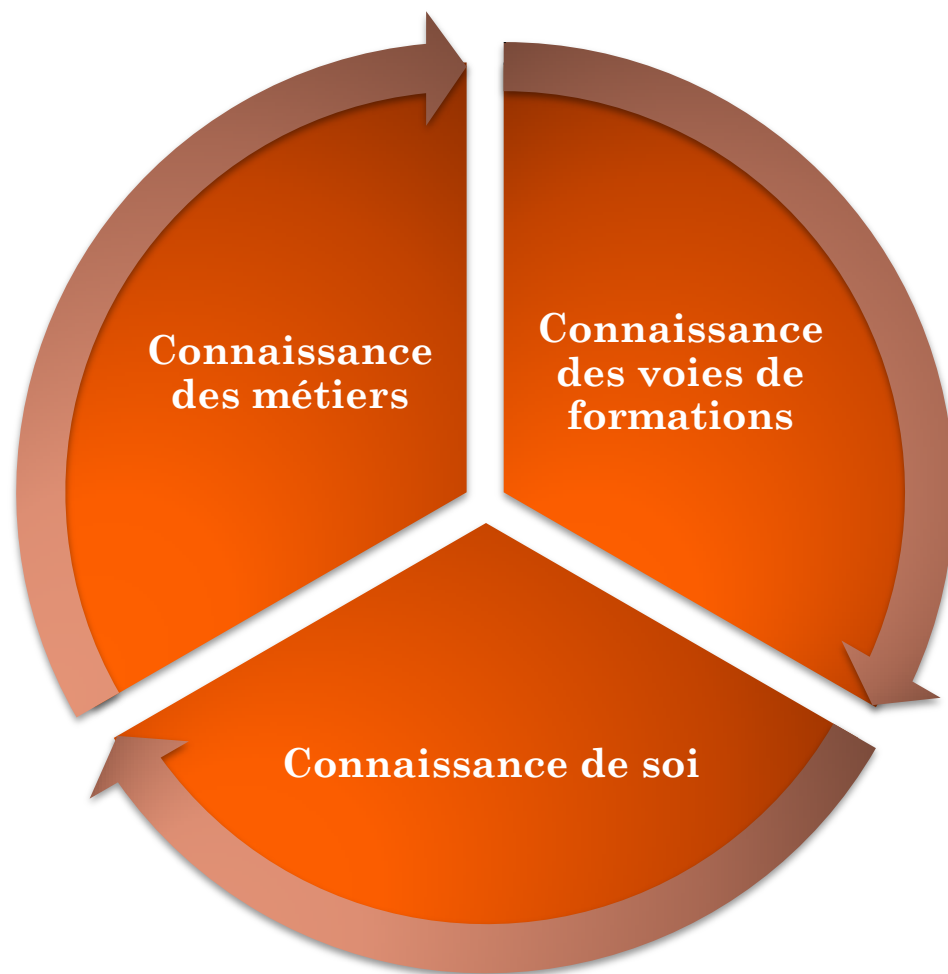
# COMPÉTENCES

- ● **Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques**
- Connaître les principes et fondements de la vie sociale et civique (rôle des médias)
- Avoir un comportement responsable
  
- ● **Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative**
- Etre acteur de son parcours de formation et d'orientation : savoir s'auto-évaluer
- Faire preuve d'initiative : s'intégrer et coopérer dans un projet collectif, manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement.

# OBJECTIFS

- Faire connaître les entreprises du territoire aux collégiens
- Faire découvrir le monde du travail, le lieu et les conditions de travail
- Travailler en partenariat avec le service Vie économique de la Communauté de Communes du Malesherbois
- Travailler en partenariat avec le PIJ les personnes en charge du PDMF
- Faire connaître le PIJ aux entreprises, et travailler en partenariat avec ces dernières, pour proposer d'autres visites aux collégiens des autres classes et au public Mission Locale.
- Faire connaître les ressources dont disposent le CDI et le PIJ (fiches métiers et autre documentation).

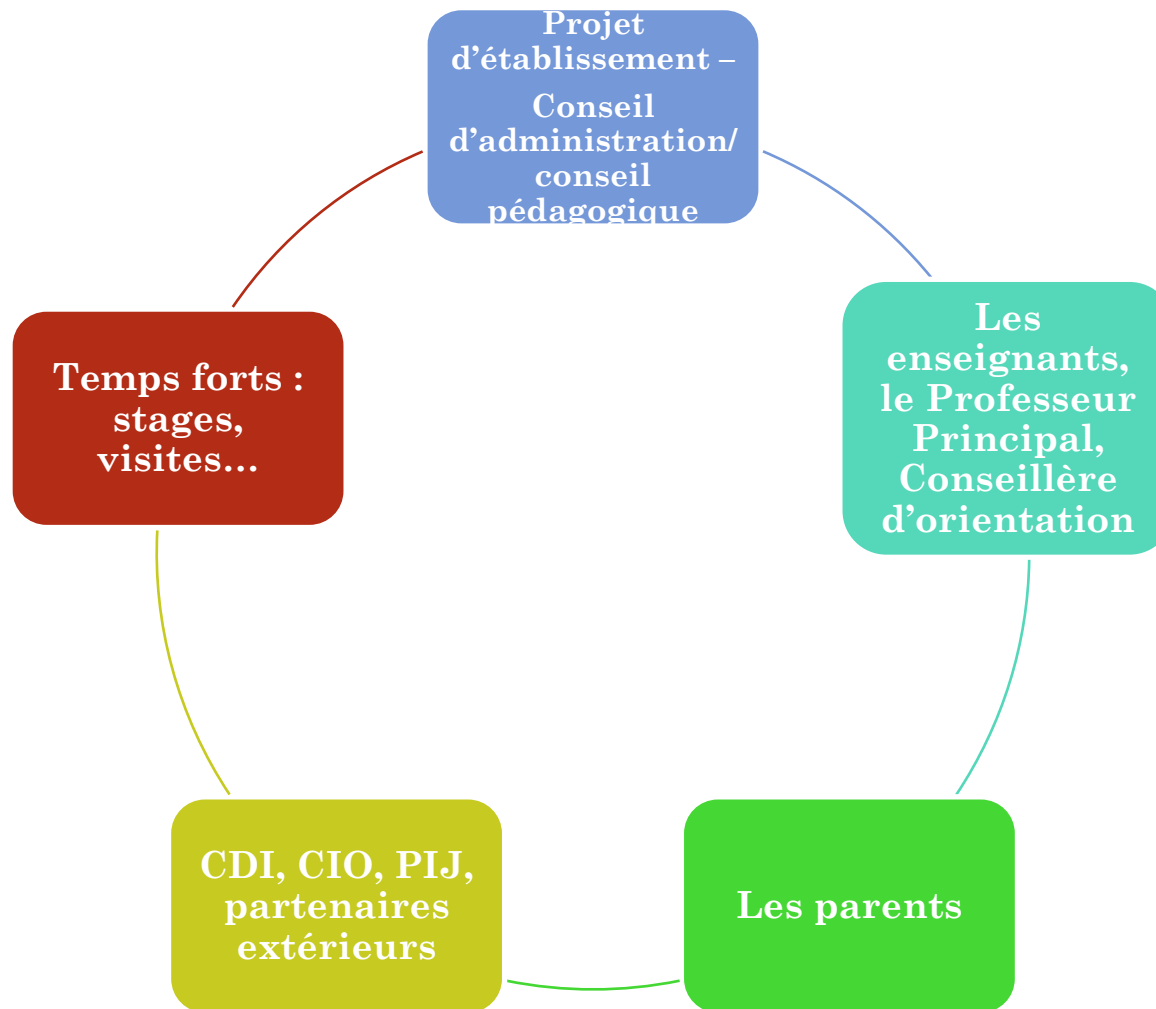
# WEB CLASSEUR : OUTIL DE SUIVI EN LIGNE



# SUR QUELS OUTILS/COLLABORATEURS S'APPUYER?



# LES ACTEURS DU PDMF



# COMMENT ÉVALUER?





# PROJETS PROPOSÉS DANS L'ACADÉMIE DE ROUEN

- Compétences 4,6 et 7 :  
à travers 3 projets transdisciplinaires :
- A- Liaison CM2-6è
- B- Les droits et les obligations des élèves
- C- La formation des délégués et leur implication dans la vie de l'établissement

➔ Pour chaque projet, sont insérées des notions de sécurité, de prévention et d'autonomie.

# A- LIAISON CM2-6È

- **Projet** : réalisation d'une exposition avec des productions d'élèves de sixième et de CM2 sur le thème de « La civilisation Gréco-Romaine »
- **Objectifs généraux** :
  - Réaliser une exposition avec des productions d'élèves de 6<sup>ème</sup> et de CM2 sur un thème particulier
  - Permettre une meilleure adaptation des élèves de CM2 au collège
  - Valoriser le travail des élèves
  - Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des élèves
  - Favoriser l'utilisation des TICE et le travail en groupe
- **Objectifs documentaires** :
  - Cerner son sujet
  - Utiliser BCDI
  - Sélectionner les documents
  - Rechercher des informations
  - Réaliser des affiches
- **Objectifs vie scolaire** :
  - Responsabiliser les élèves
  - Impliquer les élèves dans le fonctionnement de l'établissement
  - Instaurer une dynamique positive et favoriser l'esprit d'initiative
  - Impliquer les familles dans la vie de l'établissement
  - Développer l'esprit citoyen et l'entre-aide

# B- LES DROITS ET LES OBLIGATIONS DES ÉLÈVES

## ○ Projets :

- Charte commune Vie scolaire/CDI
- Charte d'utilisation de l'Internet

## ○ Objectifs généraux :

- Responsabiliser les élèves
- Permettre une meilleure utilisation des TICE
- Valoriser le travail des élèves
- Favoriser l'autonomie des élèves

## ○ Objectifs documentaires :

- Identifier les grands principes du droit de l'information
- Rechercher et sélectionner les informations avec les TICE

## ○ Objectifs vie scolaire :

- Développer l'esprit citoyen
- Généraliser l'utilisation des TICE et permettre un accès plus simple et plus responsable de cet outil.

# C- LA FORMATION DES DÉLÉGUÉS

## ○ Objectifs documentaires :

- Rédiger un document (questionnaire, compte-rendu, courrier)
- Rechercher et sélectionner les informations avec les TICE

## ○ Objectifs Vie Scolaire :

- Responsabiliser les élèves et les impliquer dans la vie du collège.
- Développer l'esprit citoyen.
- Valoriser le travail des élèves.
- Favoriser l'autonomie des élèves.

# COLLABORATION CPE-PROF DOC: DYNAMISER LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT. QUELLE(S) ACTION(S)?.....



MISSIONS SOLLICITEES

## CPE

- ◇ Encadrement
- ◇ Collaboration avec l'équipe éducative et pédagogique
- ◇ Animation éducative

## PROF DOC

- ◇ Initiation et formation des élèves à la recherche documentaire
- ◇ Action liée à l'activité pédagogique de l'établissement
- ◇ Ouverture culturelle et professionnelle
- ◇ Responsable du centre de ressources documentaires multimédias



COMPETENCES  
PROF DOC, CPE ET PROFS

- ◇ 1- Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable
- ◇ 2- Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer.
- ◇ 3- Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale.
- ◇ 4- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement.
- ◇ 5- Organiser le travail de la classe.
- ◇ 6- Prendre en compte la diversité des élèves.
- ◇ 7- Evaluer les élèves.
- ◇ 8- Maîtriser les TICE.
- ◇ 9- Travailler en équipe/ coopérer.
- ◇ 10- Se former et innover.

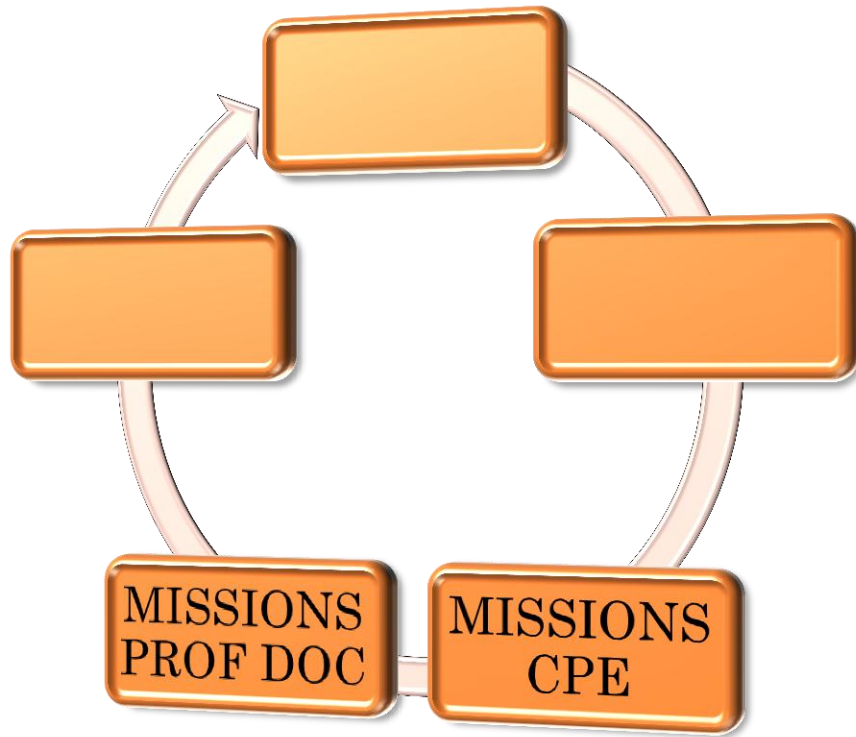


COMPETENCES 6 ET 7

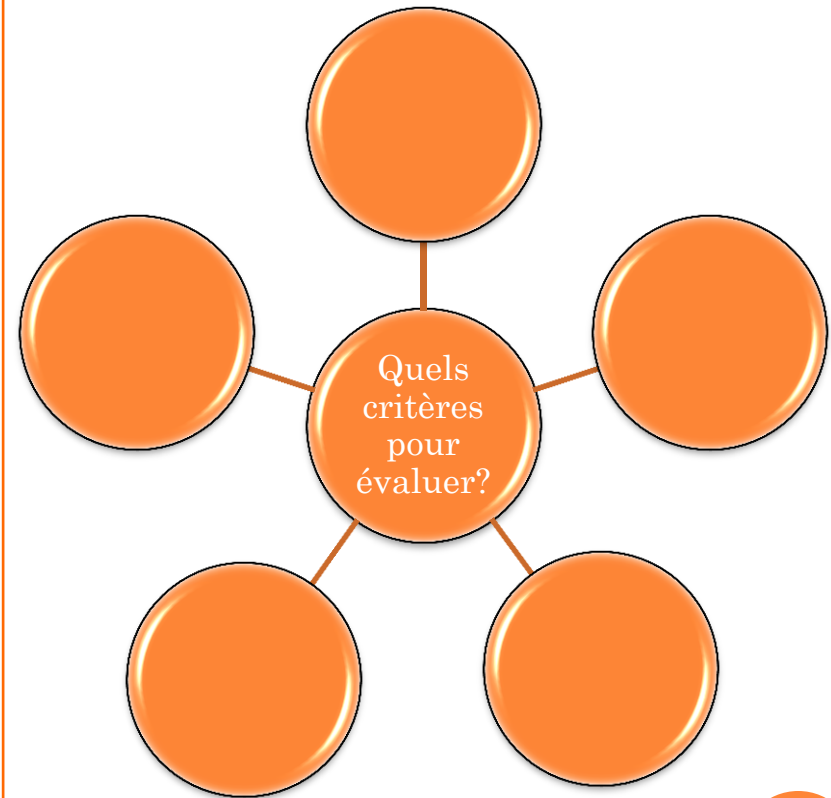
- **Compétence 6 :** sociales et civiques, parcours civique de l'élève : valeurs, savoirs , pratiques et comportements.
- ◇ Vivre en société
- ◇ Se préparer à sa vie de citoyen
- **Compétence 7 :** autonomie et initiative
- ◇ L'autonomie
- ◇ L'esprit d'initiative



# SUR QUELS OUTILS/COLLABORATEU RS S'APPUYER?



# QUELS CRITÈRES D'ÉVALUATION?



# CONCLUSION : ARTICLE DES CAHIERS PÉDAGOGIQUES

- **Réflexion autour d'un référentiel commun CPE-documentaliste**
- **1. Mission éducative**  
Le CPE et le professeur documentaliste ont pour mission, comme tous les autres membres de la communauté éducative, de :
  - placer les élèves dans les meilleures conditions de travail et d'épanouissement personnel
  - de veiller au bon fonctionnement de la vie collective
- **2. Mission pédagogique**  
Associés au travail des équipes pédagogiques, le CPE et le professeur documentaliste participent aux projets d'actions éducatives et transversales.
- **3. Aide au soutien scolaire**  
Le CPE et le professeur documentaliste participent à la mise en place des études dirigées et veillent à la mise à disposition des ressources nécessaires, documentaires et humaines, à l'accompagnement éducatif.
- **4. Organisation du temps de vie hors classe**  
La Vie scolaire et le CDI participent à la mise en place d'actions en direction des élèves en dehors des heures de la classe (permanences, heures d'études dirigées, heures de vie de classe...)
- **5. Aide au projet personnel de l'élève**  
Le CPE et le professeur documentaliste contribuent à aider les élèves dans leur choix de leur projet d'orientation en mettant à leur disposition les ressources nécessaires et en organisant des animations autour de l'orientation en collaboration avec le COP et les professeurs principaux.
- **6. Participation à la liaison école-collège**  
Le CPE et le professeur documentaliste contribuent à la liaison école-collège en assurant l'accueil des élèves de CM2 et en participant à l'accueil des nouveaux élèves arrivés en sixième en début d'année.
- **7. Participation à l'ouverture de l'établissement**  
Le CPE et le professeur documentaliste prennent des initiatives pour la mise en place d'actions éducatives et culturelles en faisant appel à des organismes ou à des associations partenaires.
- Source : N°485 (décembre 2010) - Dossier "La vie scolaire : l'affaire de tous ?« **Un CDI au service du « vivre ensemble »**.
  - <http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article7146>

Pour reprendre les termes de B. Simonnot :

**« Eduquer à l'incertitude, au questionnement, à la recherche d'éléments tangibles [...] et à la confrontation des connaissances est une ambition nécessaire dont l'Education Nationale doit se donner les moyens »**

FRISCH, Muriel, *Nouvelles figures de l'information documentation : être enseignant documentaliste aujourd'hui : identité, compétences et savoirs spécifiques*, CRDP de Lorraine, 2008



**« Chaque enfant  
possède les chances  
de sa réussite  
scolaire ».**

**Antoine De La  
Garanderie**

# BIBLIOGRAPHIE/WEBOGRAPHIE

- Arrêté du 12 mai 2010 : <http://www.education.gouv.fr/cid52614/menh1012598a.html>
- Circulaire de 1986, missions des professeurs documentalistes : <http://www.cndp.fr/savoirscdi/?id=209>
- Circulaire de 1982, missions des CPE : <http://www.cpe.ac-creteil.fr/IMG/pdf/Circulaire82-482Du28-10-1982.pdf>
- Circulaire de rentrée 2012 : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=59726](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59726)
- Circulaire de rentrée 2013 : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71409](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71409)
- CLEMI, *Eduquer aux médias, ça s'apprend*, 2010 :  
[http://www.cleml.org/fichier/plug\\_download/26473/download\\_fichier\\_fr\\_broch\\_iufm2011\\_2batv2.pdf](http://www.cleml.org/fichier/plug_download/26473/download_fichier_fr_broch_iufm2011_2batv2.pdf)
- DI MARTINO Annie, SANCHEZ Anne-Marie, *Socle commun et compétences : pratiques pour le collègue*, ESF Editeur, 2011
- Education à la santé : <http://eduscol.education.fr/cid54929/la-politique-educative-de-sante.html>
- LASSUS, René De, *L'analyse transactionnelle*. Poche Marabout, 2013
- LPC : [http://media.education.gouv.fr/file/27/02/7/livret\\_personnel\\_compences\\_149027.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/27/02/7/livret_personnel_compences_149027.pdf)
- PERRENOUD, Philippe, *Quand l'école prétend préparer à la vie...Développer des compétences ou enseigner d'autres savoirs*. ESF Editeur, 2011.
- Projet de loi pour la refondation de l'école : <http://www.education.gouv.fr/cid66812/projet-de-loi-pour-la-refondation-de-l-ecole-une-ecole-juste-pour-tous-et-exigeante-pour-chacun.html>
- Repères pour la mise en œuvre du LPC :  
[http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/97/5/ReperesLivretcompetences\\_145975.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/97/5/ReperesLivretcompetences_145975.pdf)
- Repères pour la mise en œuvre du PACIFI : [http://media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes\\_Pacifi\\_157854.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes_Pacifi_157854.pdf)
- Séminaire ESEN « Du CDI au Learning Centre » <http://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-04/learning-center--esen-mars-11.pdf>
- TUCHAIS, Denis, « Un CDI au service du vivre ensemble », *Cahiers pédagogiques*, 12/2010 [en ligne  
<http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article7146>]
- Vadémécum *Innover pour une école des réussites* : <http://eduscol.education.fr/cid58582/vade-mecum-innover-pour-une-ecole-des-reussites.html>
- Vadémécum *Vers des Centres de Connaissances et de culture*

- **D'une collaboration vers un partage des compétences?**